

LEUZE-EN-HAINAUT

Le chêne de la Grand-Place, mort de soif ?

Le chêne qui trône au milieu de la Grand-Place a bien triste mine.

« On avait pourtant la solution pour le sauver », affirme le PS.

● Pierre-Laurent CUVELIER

Dans un décor exclusivement minéral, l'arbre de la Liberté, comme le surnomment les habitants, apparaît bien isolé au beau milieu de la Grand-Place. Au-delà de sa symbolique, ce chêne, replanté en 1930 à l'occasion du centenaire de l'indépendance de la Belgique, apportait une petite touche végétale au forum leuquois.

Seulement voilà, depuis quelques mois, l'arbre n'a plus du tout fière allure sans son habituel feuillage. « Il est carrément mort de soif dans un contexte qui ne me fait pas rire », pointe le con-



Le premier arbre à avoir été planté sur la Grand-Place date de la révolution française (1789). Le chêne actuel remonte à 1930.

seiller communal Christian Ducattillon. Agronome de profession, ce dernier s'est ému du triste état dans lequel se trouve « l'arbre de la Liberté », mais aussi de la gestion du dossier par l'actuelle majorité.

« Nous avons la solution pour sauver cet arbre mais le dossier a évolué de telle manière que des mesures ont été adoptées contradictoirement à ses besoins. C'est dommage d'en être arrivé là. »

L'arbre devrait être remplacé

Pour appuyer son propos, le chef de file de l'opposition socialiste fait mention d'une expertise sanitaire réalisée en 2011. « Les services techniques ont ramené un échantillon de branche du chêne et après analyse, on s'est aperçu qu'il était touché par le mycélium. Le développement de ce champignon étant compatible avec un problème d'alimentation en eau », explique-t-il.

Trois ans plus tard, des dispositions étaient prises pour tenter de sauver le grand chêne. Le muret qui l'entourait a de fait

été abattu afin de faciliter l'écoulement de l'eau, et on a même injecté de l'air au niveau des racines. « C'était la bonne attitude mais de façon totalement incohérente, on est venu reconstruire un petit muret qui empêche les eaux de ruissellement d'irriguer l'arbre. Il est donc arrivé ce que tout jardinier sait à l'avance : l'arbre est mort », fustige M. Ducattillon.

Un rapport a été demandé aux jardiniers en vue de déterminer son état sanitaire, et les risques éventuels qu'il présente, précise le bourgmestre Christian Brotcorne. « Ce qui est sûr, c'est qu'il faudra trouver une solution car on ne peut pas le laisser tel qu'il est. Nous aurions de toute manière dû le déplacer en raison du futur chantier de revitalisation de la Grand-Place, qui prévoira des plantations. Je ne suis pas expert mais ce n'est pas le premier arbre à être enserré de béton et à avoir fait sa vie.

On a essayé de le sauver mais à ce stade, il est difficile de s'avancer quant aux causes de son dépérissement. Toujours est-il qu'il devrait être remplacé. » ■

MONT-SAINT-AUBERT

Brillante prestation du chœur Azimuts

L'église de Mont-Saint-Aubert possède une acoustique reconnue par bon nombre de groupes musicaux à telle enseigne que plusieurs de ces orchestres et chœurs sollicitent la fabrique d'église aubertine pour pouvoir y enregistrer leurs CD's.

En mars dernier, le chœur Azimuts, issu du nord de la France et qui regroupe une vingtaine de jeunes voix, a occupé l'église tout un week-end pour enregistrer un nouvel album intitulé « Sous la surface ».

En guise de réciprocité, ce



Ils avaient enregistré un CD au Mont. Ils sont revenus y donner un concert.

chœur a offert dernièrement un concert reprenant les titres du CD. Dirigés de main de maître par Madeleine Saur par ailleurs professeur de chant dans la région parisienne, les membres de ce chœur à quatre voix ont offert, une heure durant, un voyage musical aux mélomanes présents. Le concert raconte un trajet en bateau dans les mers du monde.

Superbe prestation de ces jeunes choristes applaudis comme il se doit, en cette belle église du Mont-Saint-Aubert. ■ J.-F.B.

ANTOING



Vive ProVelo

Vendredi dernier, une soixantaine d'élèves des écoles communales de Calonne, Bruyelle, Péronnes et de la Communauté française ont participé à une journée récréative à vélo organisée par la Ville d'Antoing. Cette activité était menée en partenariat avec l'ASBL ProVelo. Grâce à cette association, ces élèves ont appris au cours de l'année scolaire à rouler correctement sur la route, en respectant bien entendu le code de la route et en apprenant à se mettre en sécurité sur la chaussée. Cette journée récréative s'est terminée sur le site de « Your Nature », à Péronnes, par la remise à chaque élève d'un « brevet cycliste » et d'une gourde aux couleurs de l'entité.